



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897 - 1963

1897 - 1963

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte



LABELLE

2-SALONS-2
MODERNES
Hervé Trudel
& FILS

Directeur de funérailles
136 rue Labelle
TEL: GE. 8-1234

ST-JEROME
400 rue Labelle

Service d'ambulance
privée

Vol. 61 — No 15 — Saint-Jérôme — Mercredi, 20 janvier 1965

10c



DIVISION CHEZ LES BLEUS

Les députés conservateurs québécois n'aiment pas d'un amour tendre leur chef Dielenbaker!

Le député de Trois-Rivières, M. Léon Balcer, avait déjà annoncé qu'il se retirait de son parti, mais à la suite d'un caucus avec ses collègues, il a accepté un compromis, honorable dans les circonstances.

Les députés québécois donnent au comité exécutif du Parti un ultimatum de fixer d'ici un mois la date d'un congrès général: ils espèrent qu'un tel congrès déciderait de se débarrasser de M. Dielenbaker.

Le résultat nous semble fort douteux car tous les vrais toriers manifesteront probablement leur fidélité à celui qui représente tellement bien leur fanatisme et leur étroitesse d'esprit!

UNE PITIE NON JUSTIFIEE

Certains journalistes amis intimes de Jacques Hébert, prennent celui-ci en pitié à raison des procédures intentées par le Procureur général.

Ce n'est pas — même l'écrit l'un d'eux — parce que Hébert "est trompé honnêtement" qu'il est traduit en justice pour mépris de Cour, c'est tout simplement parce qu'il a imprudemment et malheureusement colporté les pires calomnies contre les Juges, les avocats et l'administration de la Justice.

Dans les circonstances, il est du devoir du Procureur général de faire respecter la Magistature.

Réduction de dépenses de 150 millions

Fidèle à la promesse qu'il avait faite, l'honorable M. Paul Hellyer, Ministre de la Défense, a réduit de 150 millions les dépenses militaires pour la dernière année fiscale.

Ces économies substantielles ont été réalisées particulièrement en mettant de côté de vieux équipements et en fermant certains établissements.

Le personnel de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation ne sera cependant pas diminué, de sorte que ces carrières demeurent ouvertes à la jeunesse canadienne.

Retraites fermées au Manoir d'Esterel

Les retraites fermées suivantes auront lieu à la maison diocésaine, au Manoir d'Esterel: 22-24 janvier: pour demoiselles, préd.: abbé Charron;

29-31 janvier: pour couples mariés, préd.: M. Albert Lapointe, pss;

5-7 février: pour couples mariés, préd.: M. Albert Lapointe, pss;

12-14 février: pour couples mariés, préd.: M. Albert Lapointe, pss;

19-21 février: pour couples mariés, préd.: M. Albert Lapointe, pss;

26-28 février: pour hommes et jeunes gens, préd.: Un père Jésuite.

Prière de s'inscrire au Manoir d'Esterel, à l'adresse suivante: Maison de Retraites Fermées, Ste-Marguerite, Cte Terrebonne, Tél.: CA.8-2541.

La retraite commence le vendredi soir à 9.00 h. p.m.

M. Denis Hardy élu par près de 20,000 voix de majorité



La première maison appartement située dans les Laurentides a été officiellement inaugurée samedi après-midi par l'honorable Lionel Bertrand et l'honorable Gérard Cournoyer. Se tenant à l'une des trois entrées de l'Edifice Bellevue du Chantecier sont: (de gauche à droite) M. Lionel Patry, maire de Ste-Adèle; M. A.F. Mayne, M. Bertrand, M. le chanoine Hubert Julien, curé de la paroisse de Ste-Adèle qui a béni cette bâtisse nouveau genre, et M. Albert Deschamps, président de l'Hôtel Chantecier. (Photo Barcus SALMON)

"MISSION ACCOMPLIE!"

(Lionel Bertrand)

Au soir de l'élection de lundi, après que la victoire de Monsieur Denis Hardy eût été confirmée par une écrasante majorité, ce dernier s'est rendu à Rosemère, sa ville natale, pour adresser au comté de Terrebonne son premier message de gratitude. Il y a été reçu triomphalement.

Il avait écouté les rapports de l'élection, en compagnie de l'hon. Lionel Bertrand, dans les bureaux de ce dernier à Sainte-Thérèse, où des lignes téléphoniques permettaient d'obtenir rapidement, tant de Terrebonne que de Rosemère, tant de Saint-Janvier que de Saint-Jérôme et de Sainte-Agathe, les rapports de la façon la plus expéditive. C'est en compagnie de M. Bertrand que le nouveau député s'est rendu à Rosemère; à cet endroit, l'hon. Lionel Bertrand, après l'avoir présenté, a déclaré qu'il était enchanté du résultat du vote, et il a déclaré ce qui suit: "Je viens vous présenter votre nouveau député, lequel est mon successeur. Je suis heureux et fier de lui. Je suis convaincu qu'il ira loin dans cette vie de la politique qu'il aime, et qui sera désormais sa carrière. Il commence ce soir une tournée du comté: je ne l'accompagnerai pas. C'est son soir à lui! Je n'ai plus le droit d'être là. Je dis tout simplement, comme on dit dans l'armée: "Mission accomplie!"

M. Denis Hardy a été reçu triomphalement à Rosemère, à Bois-des-Filion, à Terrebonne, à Sainte-Thérèse, Saint-Janvier, Saint-Jérôme, et dans tous les endroits qui séparent Saint-Jérôme de Saint-Jovite où, même s'il y est arrivé tard, des groupes d'électeurs et d'amis l'attendaient encore. Partout Monsieur Hardy, arborant le sourire de la victoire, n'en a pas moins constamment affiché ce sérieux que tout le long de la campagne on a si justement remarqué. Il a dit que tous ces honneurs pouvaient le griser, mais qu'il n'ignorait pas les responsabilités des jours à venir; il a répété son désir de servir le comté de Terrebonne avec tout son cœur, tout son dévouement, avec autant de dignité que de fierté. Il a remercié vivement ses organisateurs, ses amis, la population de Terrebonne, et il a eu de nouveau à l'endroit de son prédécesseur des paroles d'appréciation profondément senties.

(Suite à la page deux)

M. Gérard Jeanneau réélu maire du Village Lafontaine

Lundi le 18 janvier se tenait au village Lafontaine une élection municipale. M. Gérard Jeanneau a été réélu maire avec une majorité de 32 voix sur son adversaire M. Raymond Laroché. MM. Lionel Forget et Marcel Gohier ont défait leurs adversaires par des majorités de 154 et 181 voix respectivement. Le conseiller Réal Hogue avait été réélu par acclamation lors de la mise en nomination.

Activités des "Voix des Laurentides"

Qui sommes-nous? Des amateurs de chant, surtout des jeunes, recrutés dans tous les cadres de notre société jérémienne, étudiants, ouvriers, employés de bureau, garde-malades, professionnels, animés d'un même esprit, celui de propager le goût de la belle musique chantée par son étude approfondie sous l'habile direction de Mlle Claire Lamarche dont la réputation n'est plus à faire.

Depuis le 12 janvier, les répétitions des "Voix des Laurentides" ont repris intensément dans le but de continuer la préparation des chants du Pageant Folklorique, qui aura lieu lundi, le 25 janvier 1965, à 8.00 p.m. à la Salle Royale de l'Hôtel Lapointe. Billets en vente chez les membres du chœur. Soyez des nôtres!

Construction de trois ponts nouveaux dont un à St-Janvier

QUEBEC, le 13 janvier 1965 — De nouveaux ponts, dont les travaux de construction commenceront dès cet hiver, seront érigés par le ministère des Travaux publics du Québec, dans les comtés d'Abitibi-Ouest, de Richmond et de Terrebonne.

Lorsque le climat n'est pas assez favorable aux travaux routiniers, le ministère encourage la conduite des travaux d'hiver qui favorisent l'embauche de la main-d'œuvre locale.

En vertu d'un contrat adjugé, à la suite des demandes de soumissions faites par le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, la Dominion Bridge Co. Ltée, de Lachine, entreprendra la construction d'un pont d'une seule travée, consistant en poutre d'acier et dalle de béton armé, sur la rivière Duparquet, au village Rapide Danseur, comté d'Abitibi-Ouest. L'ouvrage aura 125 pieds de longueur et ménagera une voie charretière large de 26 pieds. Le coût d'exécution de ce contrat adjugé au plus bas soumissionnaire sera de \$102,890. Le seul autre compétiteur offrait d'exécuter le même travail pour \$129,100.

Cinq firmes différentes ont soumis des prix pour la construction d'un pont d'une seule travée, long de 95 pieds, sur la

rivière Stoke, à Stoke-Centre, comté de Richmond. La plus basse offre, à \$43,989.88, a valu l'adjudication du contrat à Stanislas Grondin Inc., de Sherbrooke. Les autres soumissions plus élevées s'échelonnaient jusqu'à \$63,500.

Dans Terrebonne, il s'agit de la construction d'un pont sur la rivière Ste-Marie, dans la municipalité de St-Janvier, qui permettra aux résidents de la rive sud de ce cours d'eau, un accès direct à l'autoroute des Laurentides. Après études de trois offres différentes, le ministre des Travaux publics a accordé le contrat à la Cie Construction Laurentide Ltée, de Ste-Thérèse de Terrebonne, au prix de \$39,869.90. La plus haute des offres de prix se chiffrait à \$50,737.10. Il s'agit d'un ouvrage d'une seule travée, long de 53 pieds, consistant de poutres et dalles de béton armé, sur deux culées et ménageant une voie carrossable de 30 pieds de largeur.



Monsieur Denis Hardy, candidat libéral à l'élection partielle de lundi soir dernier, a remporté une grande victoire sur son seul adversaire, Monsieur Lucien Dulude, qui se présentait comme candidat indépendant ou indépendantiste. Les rapports préliminaires donnent une majorité qui semble être de 19,640 voix.

La victoire de Monsieur Hardy était assurée dès le départ. L'Union Nationale, le Crédit Social et les autres partis reconnus n'avaient pas jugé bon d'avoir de candidats. Ils préféraient attendre une élection générale, exprimant ainsi l'avis qu'une élection partielle ne modifierait d'aucune façon la puissance du gouvernement actuellement au pouvoir.

La campagne électorale a manqué de couleur, et la chose est facilement explicable. Même si plusieurs membres du cabinet provincial ont parlé en faveur de Monsieur Hardy — et quelques journalistes du comté dépourvus d'expérience ont pu s'en étonner! — ils sont venus, peut-

être pas tant pour des fins électorales, que pour apporter des solutions à des problèmes locaux, et leur présence dans les circonstances devenait aussi précieuse qu'indispensable.

Agé de 29 ans, Denis Hardy remporte une victoire qui devrait s'établir à près de 20,000 voix de majorité. Les rapports seront complets par le décompte officiel que faisait dès mardi le président des élections pour le comté de Terrebonne, M. Pierre Rousseau. Nous donnerons tous les détails la semaine prochaine.

Toutes les municipalités du comté lui ont fait confiance, ce qui était à prévoir. Un certain nombre de bulletins de vote ont été annulés; la chose s'explique par le fait que certains électeurs ne voulant pas voter pour M. Hardy, ne voulant pas voter en faveur de M. Dulude, et ne voulant pas non plus faire voir qu'ils s'étaient abstenus de voter, ont mis des

(Suite à la page trois)



Proclamation

A l'occasion du Carnaval de Saint-Jérôme, organisé en collaboration par le Service de la Récréation de la Cité et la Jeune Chambre de Saint-Jérôme:

Que la période du 20 au 31 janvier 1965 soit proclamée par la Cité de Saint-Jérôme: "Période du Carnaval".

Le Conseil Municipal



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897

Publié à Saint-Jérôme, Comté Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél.: 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan
Rédactrice page féminine: Georgette Dunnigan
Publiciste et rédacteur sportif: Pierre Bertrand

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave Parent, St-Jérôme, Qué.

Editorial

ON A QUAND MÊME EXAGÉRÉ

Les responsables des commentaires de la presse sur la situation désastreuse des Laurentides, auront probablement beaucoup à faire pour faire connaître le vrai visage des Laurentides aujourd'hui.

Car une situation désastreuse où une région sinistrée est une situation à laquelle nous ne pouvons pas remédier dans un court temps.

Tel n'était pas notre cas; la majorité des Montepentes bénéficiaient d'une base solide; la neige tombée depuis, a réglé la situation, (exactement 24 hres après la déclaration de la Presse).

Si l'on regarde les statistiques des cinq dernières années, l'on réalisera que nous avons eu de telles périodes où le ski a été impraticable. L'an passé, nous avons eu un mois de janvier sans neige. Il y a des centres de ski qui ont un terrassement très accidenté et ne peuvent avoir d'excellent ski avant un certain maximum de neige; d'autres peuvent opérer avec quatre à cinq pouces de neige.

La période des fêtes a quand même été passable et la grande majorité des centres ont été en opération. L'on connaît toujours une période tranquille (même avec de la neige) au début de janvier.

La déclaration faite par des hommes publics à savoir que, vu la situation, il serait question de faillite pour certains établissements; cela est ridicule. Ce n'est sûrement pas la différence des revenus de janvier qui peut détruire une situation financière.

A Ste-Agathe-des-Monts, on se prépare pour les grandes fêtes du Festival des Neiges qui auront lieu du 10 février au 2 mars.

Ligue Commerciale de Ballon-Balai

Réal Gauthier du Laurentide compte 4 buts

(Ghislain Levert)

Après un repos bien mérité, tous les joueurs du circuit Jacques Rhéaume ont entrepris la seconde moitié de la saison, avec la détermination de remporter le championnat... ou du moins, se classer pour les séries éliminatoires. Dans la journée mettant aux prises les détenteurs de troisième et quatrième position, le Laurentide a facilement disposé du Johnny Gibeault par 7 à 1, alors que le numéro 4, Réal Gauthier a volé la vedette de la soirée avec quatre buts et trois assistances. Les vainqueurs ont profité de deux buts consécutifs de Yvon Labonté, assisté de Gilles Ménard et Réal Gauthier aux deux occasions pour prendre l'avantage et la conserver jusqu'à la fin. Vers la fin du deuxième vingt, Gilles Robert a réduit l'avance du Laurentide à un but en déjouant Robert Larose aidé de Jean-Louis Goulet et Réal Richer, mais en troisième période, Gauthier enregistra ses quatre buts et Gilles Ménard en marqua un autre. Sur ces derniers buts, Bernard Labonté a récolté trois mentions d'assistance. Avec ses quatre buts et trois passes, Réal Gauthier se mérite la première étoile de la soirée et quinze points.

Dans une autre joute, le gardien de buts Paul-André David a réussi un autre blanchissage et l'Hôtel Plouffe a dû baisser pavillon 4-0 contre le Ferronnerie Larivière et Fils. Louis Limoges a été le meilleur des siens avec deux buts, l'un en deuxième et l'autre en troisième période. Les autres buts sont allés à Claude Gagnon et Jean-M. Gailloux. Sur les buts de Limoges, Gerry Arbour s'est mérité deux assistances. Limoges reçoit la deuxième étoile de la soirée et dix points.

Les détenteurs de la première position, les Marchands de Shawbridge et Lesage, ont blanchi le Taverne des Sports 5-0. Vingt secondes avant la fin du premier engagement, Raymond Tanguay a ouvert le pointage aidé des frères Georges et Yvon Lachance. Les vainqueurs ont par la suite compté deux buts à chacune des autres périodes; au second engagement, René

René Gauthier dans un concert d'airs populaires dimanche, le 24 janvier, au Centre diocésain

Dans le cadre du CARNAVAL qui se déroulera à St-Jérôme du 20 au 31 janvier courant, l'une des attractions culturelles sera le concert d'AIRS POPULAIRES qui sera donné par M. René Gauthier, le dimanche soir 24 janvier, à 8 heures, au Centre diocésain.

Né à Montréal, d'une famille de musiciens, M. Gauthier commença à étudier la musique à l'âge de 5 ans, avec sa mère, puis avec M. J.-Antonio Thompson, à Trois-Rivières. Par la suite, il eut comme professeur d'orgue M. Benoit Poirier, ancien organiste de l'église Notre-Dame de Montréal. Licencié en



piano et en orgue au Conservatoire Royal de Montréal, René Gauthier a été successivement organiste titulaire à l'église St-Bernardin-de-Sienne de Ville-St-Michel, de 1945 à 1947, puis à l'église St-Willibrod de Verdun, de 1947 à 1949, après quoi il arrivait à St-Jérôme en juillet 1949, où il occupe depuis le poste d'organiste à la cathédrale; il est également professeur de piano dans notre ville. En plus d'avoir participé activement au Concert sacré du mois d'avril 1963, M. Gauthier inaugurerait dernièrement les nouvelles orgues de St-Antoine-des-Laurentides, soit le 20 décembre 1964. A date, il a donné trois concerts, à St-Jérôme, Mont-Rolland et Ste-Thérèse, concerts très appréciés par la nombreuse assistance et dont les critiques ont toujours été plus que favorables.

C'est donc dire que M. René Gauthier, une fois de plus, nous réserve pour dimanche soir, le 24 janvier, à l'occasion de la semaine du CARNAVAL, un

La majorité de M. Hardy selon les Secteurs du Comté

Ce rapport a été dressé lundi soir, au cours de la nuit, et nous pourrions la semaine prochaine donner des corrections nécessaires.

Pour les fins de l'organisation dans le comté, l'Association libérale du comté de Terrebonne avait divisé le comté en neuf secteurs d'organisation et nous donnons ici le résultat du vote dans chacun des secteurs :

- 1) Secteur de St-Jovite : comprenant St-Jovite village et paroisse, Brébeuf, Mont-Tremblant, St-Faustin, Lac Carré et Lac Supérieur : majorité de 666 voix.
- 2) Secteur de Ste-Agathe, comprenant Ste-Agathe ville et paroisse, Ste-Agathe Sud, Ivry-sur-le-Lac, Lantier, Ste-Lucie, St-Agricole, Val Morin et Val David : majorité approximative de 2,000.

3) Secteur Ste-Adèle, comprenant Ste-Adèle village et paroisse, Ste-Marguerite et Mont-Rolland : une majorité de 906.

4) Secteur des Laurentides, comprenant Saint-Sauveur, Piedmont, Lesage, Prévost, Shawbridge, St-Hippolyte, Ste-Anne des Laes : majorité de quelque 800 voix.

5) Secteur de St-Jérôme, comprenant St-Jérôme ville et

paroisse, Lafontaine, St-Antoine des Laurentides, Ste-Sophie, New-Glasgow : majorité au-delà de 5,000 voix.

6) Secteur de St-Janvier et de Ste-Anne des Plaines : majorité d'un peu plus de 1,000 voix.

7) Secteur de Ste-Thérèse : comprenant la ville de Ste-Thérèse, Ste-Thérèse paroisse et Ste-Thérèse Ouest : majorité de 4,897 voix.

8) Secteur de Rosemère-Lorraine-Bois-des-Filion : majorité de 1,518 voix.

9) Secteur de Terrebonne, ville et paroisse : majorité de 1,169 voix.

CARNAVAL ST-JÉRÔME



VENEZ TIRER AU CABLE

Le 26 janvier prochain, la JEUNE CHAMBRE de St-Jérôme, présentera une attraction assez spéciale au CARNAVAL :

LE TIR AU CABLE, comme autrefois.

Plusieurs hôtels du nord ainsi que ceux de St-Jérôme s'intéressent à cette manifestation. Une danse en plein air suivra, de même qu'un magnifique buffet-froid sera servi aux participants du TIR AU CABLE.

Nous invitons tous ceux qui veulent rehausser de leur présence cette fête du CARNAVAL, à se rendre rue Parent en face de la Caisse Populaire de St-Jérôme.

Un splendide palais de glace enjôle le Parc Labelle pour la circonstance et un puissant feu de joie sera allumé par notre bon ami M. Gilles Desautels.

Donc, rendez-vous le 26 janvier à 8 hres p.m.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Nom des équipes	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawbridge-Lesage	11	1	3	47	3	25
Ferronnerie Larivière	9	2	4	26	16	22
Laurentide	4	2	2	20	6	15
Johnny Gibeault	4	7	4	15	23	12
Hôtel Plouffe	4	8	3	9	36	11
Taverne des Sports	3	10	2	10	40	8

de la bonne bière?



voyons, voyons
mon bon ami...

pensez-y donc!

Dites Donc Dow

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

La CHEVROLET 65

...nouvelle du tout au tout voyez votre concessionnaire

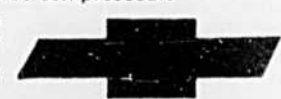
Au premier coup d'oeil, vous constaterez que la Chevrolet n'a jamais offert tant d'innovations. Voilà en effet une voiture entièrement nouvelle, depuis le toit aux lignes fuyantes jusqu'aux roues. Une voiture que vous trouverez encore plus nouvelle quand vous aurez éprouvé les avantages de la voie élargie et de la suspension améliorée à ressorts à boudin.

• La Chevy II cache sous une allure gracieuse des qualités pratiques et économiques hors pair. Elle est dotée de nombreux dispositifs propres à réduire l'entretien au minimum. Au choix: quatre moteurs. La Chevelle, la voiture nouvelle qui a remporté le

plus grand succès l'an dernier, vous offre à la fois une silhouette et des qualités routières améliorées.

• Autre innovation: la Corvair, la voiture sportive dans le style des grands carrossiers européens. Parmi les Corvair, la nouvelle série Corsa prend la tête de tous les modèles avec un moteur de 180 CV (monté sur demande) avec turbo-compresseur.

• Voyez les quatre: Chevrolet 65, Chevelle 65, Chevy II 65 et Corvair 65 chez le concessionnaire Chevrolet, aujourd'hui même.



Coupé sport Impala.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez votre concessionnaire Chevrolet, à St-Jérôme

LEFEBVRE AUTOMOBILE LIMITÉE

962, RUE LABELLE

SAINT-JEROME, P.Q.

Tél.: GE. 8-1203

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8:30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

AA
ALBERT-ANDRÉ LANTHIER, prop.
378, rue Ste-Anne
St-Jérôme, P.Q.
St-Jérôme - Tél.: GE 8-6491

- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'Ingénieur
- Estimé gratuit

L'AVENIR DU NORD
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES
295, rue St-Georges Tél.: GE. 8-1350 St-Jérôme
Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local

GE. 2-4243 GE. 2-4483
GERMAIN BOCK, c.r.
AVOCAT
190, Ave. Parent
Edifice Caisse Populaire
St-Jérôme

Mercredi, 21 janvier 1965

Page 3

L'OPINION LIBRE
LE MERITE DES CHEFS
EUGENE L'HEUREUX.

Durant plusieurs années, avec beaucoup d'autres, nous avons réclamé pour le Canada un drapeau qui soit le signe officiel de sa personnalité au milieu des nations. Puis, jusqu'à l'an dernier, nous avons gardé le silence quasi complet sur cette question, parce que, de plus en plus, les réclamations pour le drapeau semblaient n'avoir d'autre effet que d'irriter les uns contre les autres, Anglo-Canadiens et Canadiens français.

Mais soudain, la situation changea, et nous permit d'espérer en la fécondité des efforts visant à doter notre pays d'un drapeau distinctif.

X X X

Cette fois, ce fut non pas un oppositionniste, mais un ministériel, qui prit les devants. Et mieux que ça : un Premier Ministre, par conséquent, un homme capable de vivifier ou de paralyser le mouvement amorcé depuis longtemps pour l'adoption d'un drapeau essentiellement canadien.

Dès le début, ce champion de la cause du drapeau distinctif se montra fermement déterminé à résoudre le problème. Il promit cette réalisation pour Noël 1964.

Puis, avec une élanerie qui provoqua l'admiration de ses adversaires comme de ses partisans, il alla, tel un intrépide commando, braver à Winnipeg la Légion Canadienne, qu'il savait irrédutiblement gagnée à la cause du Red Ensign ou de l'Union Jack. — Inutile d'ajouter que ce Prix Nobel avait su revêtir de velours sa main de fer.

X X X

L'avocat numéro 1 du drapeau distinctif ne se découragea devant aucun des obstacles posés par les puissants ennemis de ce projet. C'est le sourire aux lèvres, qu'il accepta le choix du monofolié contre le trifolié par le Comité parlementaire du drapeau, qui eut peut-être recours à ce truc honnête pour désarmer les ennemis de la feuille d'érable. Il supporta patiemment l'obstruction de la minorité parlementaire contre la loi du drapeau, jusqu'à la minute où il fut certain que le peuple canadien était suffisamment écoeuré de cette profusion de vains discours dilatoires, pour désirer même l'application du règlement de clôture.

Ce n'est donc pas faire oeuvre de partisan que de représenter notre Premier ministre actuel comme le personnage principal d'un épisode mémorable de notre histoire politique : celui du Drapeau.

X X X

Il nous est agréable de féliciter ici la plupart des dirigeants de tous les partis oppositionnistes moins un.

Quant au chef de l'Opposition officielle, nous regrettons profondément son attitude aussi peu canadienne. Durant sa lutte contre le drapeau distinctif, il a représenté non pas la communauté anglo-canadienne, mais une espèce de petite chapelle sans horizon.

X X X

Désireux de voir le parti conservateur éviter de sombrer dans le discrédit, afin de pouvoir continuer à figurer parmi les formations politiques utiles, à droite ou à gauche de l'orateur des Communes, nous lui conseillons sincèrement de se choisir comme nouveau chef un homme capable, celui-là, de comprendre quelque chose au problème primordial de l'unité canadienne.

MIDGET INTER-CITE

St-Jérôme subit la défaite contre Lasalle, 4 à 3

Dimanche dernier à Ville Lasalle, le club St-Jérôme a subi sa deuxième défaite de la saison en perdant au compte de 4 à 3 contre Lasalle. Les joueurs de Gilles Perreault n'ont pas affiché leur tenue habituelle. Trois buts comptés par le Lasalle auraient pu être évités, des erreurs de la défense en étaient la cause. Alors qu'il ne restait que cinq minutes de jeu à la troisième période, le coach Gilles Perreault joua le tout pour le tout en envoyant cinq joueurs d'avant sur la glace dans le but de compter le troisième but, mais cette tactique s'avéra infructueuse. Après cette tentative, Perreault envoya trois défenses et deux avants sur la glace et Baumont fut puni pour avoir joué avec son bâton brisé. Durant cette punition le Lasalle attaqua dans le but d'augmenter son avance et Whissel s'échappa avec Laporte et Bergeron. Laporte décrocha

La paroisse Saint-Pierre achète son terrain



Vendredi, le 15 janvier, M. René-W. Hébert remettait aux frères Weshler un chèque pour l'achat d'un terrain de la Rayoness Investment Ltd. On voit sur la photo, de gauche à droite Mme et M. Jean-Paul Gauthier, anciens propriétaires, M. Jean Wilsey, marguillier, M. René-W. Hébert, marguillier, M. le notaire A. Ménard, M. Maurice Weshler, M. Gaston Laurier, marguillier sortant de charge, M. le chanoine Maurice Théoret, curé de Saint-Pierre et M. Henri Weshler.

Choisi, le 12 avril 1964, le terrain de la future église a été acheté vendredi dernier. Il est situé sur le Boulevard Bourassa, sur la terre de la Rayoness Investment Ltd. et mesure 126,000 pieds carrés.

Les paroissiens de St-Pierre l'ont appris avec joie de M.

Gaston Laurier, marguillier sortant de charge, qui donnait en chaire, dimanche dernier, l'exposé des recettes et déboursés de l'année 1964.

M. Laurier a souligné la grande libéralité des frères Weshler qui, loin d'exploiter la terre qu'ils ont dû acquérir

pour installer leur industrie à St-Jérôme, ont cédé à la paroisse le terrain dont elle avait besoin, à un prix inférieur à celui qu'ils avaient dû payer, il y a cinq ans, pour ce même terrain.

Tout St-Jérôme attend avec intérêt les prochains pas de la jeune paroisse.

Ligue Midget Inter-Cité Samedi le 23 janvier, à 4 h. p.m.

Verdun à St-Jérôme

Le Verdun de la Ligue Inter-Cité jouera contre St-Jérôme, samedi à 4 heures le 23 janvier, à l'aréna local. Les joueurs locaux voudront sans doute faire oublier leur récente défaite aux mains du Lasalle. Le Verdun a déjà fait subir aux Jérômiens une défaite, au début de la saison. Le club visiteur à cette fois aligne trois joueurs très prometteurs en Charron, Binette, Losier. Charron a compté 18 buts depuis le début de la saison.

son et ce trio forme une des meilleures lignes d'attaque du circuit Midget. Les Jérômiens, s'ils veulent remporter cette joute très importante, devront jouer mieux que dans les dernières joutes. Leurs jeux de passes pourraient être beaucoup

POSITION DES CLUBS

Clubs	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	B.P.	B.C.	Pts
St-Jérôme	18	14	2	2	74	21	30
LaSalle	19	14	4	1	48	30	29
Verdun	16	12	2	2	69	27	26
St-Laurent	16	8	6	2	52	32	18
Chomedey	17	4	11	2	33	73	10
Mont-Royal	17	4	12	1	38	56	9
Montréal-Nord	17	3	11	3	35	63	9
Outremont	15	1	13	1	13	60	3

un boulet que Bergeron fit dévier dans le filet des adversaires.

A moins d'une minute avant la fin de la joute, les Jérômiens vinrent près de compter lors d'une mêlée devant les buts du Lasalle ; la rondelle s'arrêta sur la ligne rouge des buts. J.C. Filion, Robert Sanfaçon avaient compté les deux buts. Raymond Papineau malgré les quatre buts comptés contre lui, n'est nullement responsable de la défaite et il domine toujours la ligue chez les gardiens de but.

Du nouveau au Festival des Neiges Cyclo-Cross-Raquettes

Du nouveau, du sensationnel ! Pour la première fois dans l'Amérique du Nord, un cyclo-cross-raquettes, une chance unique pour les cyclistes et raquetteurs de s'entraîner.

Le sport du cyclisme, qui progresse rapidement au Québec, fera revivre ce vieux sport canadien, la raquette. L'un et l'autre ne viennent pas en conflit mais les deux marchent en harmonie.

La raquette comme compétition n'a pas son pareil pour l'athlète qui veut se mettre en forme. C'est un entraînement idéal pour tonifier le septième.

Ce cyclo-cross-raquettes, nous allons le vivre à Sainte-Agathe-des-Monts, dimanche le 14 février, grâce à l'initiative d'Emile Miron, président de l'U.C.R.M.

rait élu facilement, et surtout le froid qui sévissait encore après trois jours où il avait été excessif. Et par ailleurs, le même phénomène s'est produit dans le comté de Saint-Maurice où il y avait le même jour une élection partielle.

Quoi qu'il en soit, le candidat libéral remporte une belle victoire, et la plus grosse majorité donnée dans le comté à un candidat au palier provincial. Il entre à l'Assemblée législative avec aisance, et il s'y taillera rapidement une place de choix. Certes le travail ne lui manquera pas dans un comté où il y a 64,000 électeurs, quelque 50 municipalités et plus de commissions scolaires. Mais il est jeune, prêt à accepter toutes ses responsabilités, désireux de se consacrer entièrement à cette tâche de la vie politique, et nous sommes convaincus qu'il fera bien. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Tel que promis, M. Hardy recevra ses électeurs à la fois à Saint-Jérôme et à Sainte-Thérèse où il aura des bureaux. Dès la semaine prochaine, il annoncera où ils seront situés, et dira les heures où chaque semaine, pendant la session, il recevra ses électeurs.

Décès de Soeur Marie-Félicien S.S.A.

Le 8 janvier au Mont St-Anne à Lachine, est décédée dans sa 67ème année, Soeur Marie-Félicien, Née Juliette Lemay, des Soeurs de Ste-Anne. Les funérailles furent chantées, à Lachine, lundi, le 11 janvier, par le cousin de la défunte le Père Gabriel Filion, père du St-Sacrement. Assistait au coeur : M. le Chanoine J. Albert Lemay, cousin et le Rév. P. Aumonier du Mont Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil, ses soeurs Sr M. Adéard du S-Coeur, des soeurs de Ste-Anne de Lachine, Soeur Jeanne Lemay, religieuse N.D. du Bon Conseil de Montréal, Alma et Mme Roland Ouellette (Annette de St-Jérôme, Mme Paul Michaud (Béatrice) du Lac Guindon. Ses frères et belles soeurs ; M. et Mme J. Emile Lemay, M. et Mme Joseph Lemay, Mme René Lemay, son beau-frère, M. Roland Ouellette de St-Jérôme et plusieurs neveux et nièces. La famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont offert des condoléances, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

St-Jérôme 2 Lasalle 0

Le club de St-Jérôme Midget a remporté sa troisième victoire depuis le début de la saison, en faisant subir la défaite au club Lasalle au compte de 2 à 0. C'était la quatrième défaite du club visiteur depuis le début de la saison. Cette victoire, qui en est une d'équipe, a permis aux Jérômiens d'augmenter son avance en tête du classement, à trois points sur son plus proche rival, le Lasalle, qui a fait subir au Verdun leur première défaite de la saison la semaine dernière.

Les compteurs du St-Jérôme ont été Marc Nadon et Donald Baumont. J.C. Filion, René et Michel Charette ont récolté une passe chacun sur ces buts. Au milieu de la troisième période alors que les Jérômiens jouaient trois contre cinq, les visiteurs se montrèrent dangereux et sans le magnifique travail de Raymond Papineau dans les buts, le compte aurait été au désavantage du club local. Raymond fit deux arrêts spectaculaires qui auraient été des points certains. Les joueurs locaux n'avaient pas pratiqué durant la semaine précédente cette joute. André Filion qui avait manqué treize parties à cause de blessures à un genou, était de retour au jeu et pour la première fois depuis le début de décembre le club était au grand complet.

Les coureurs Aurélio Battello, M. Cycliste 64, Benito Quatela, Mario Francescetti, Roland Williot, les deux frères Caron de Québec, les juniors, Jackie Cegarra, Gilles Gagnier, Ben Lavoire et plusieurs autres, se disputèrent la palme. Plusieurs autres noms viennent de s'ajouter à la liste, comme Nicholas Marona, Roland Michaud, Robert Saint-Jules, Alphonse Ouellette, Jean Marie Courville, Claude Côté, Normand Miron. Cet événement, qui entre dans le cadre du Festival des Neiges de Sainte-Agathe, se déroulera sur un circuit d'un demi-mille, dont deux milles sur vélo avec raquettes au dos.

Les compétiteurs devront alors chausser les raquettes et finir le troisième mille leur vélo à dos ou à côté, mais finir avec les deux. Les vainqueurs recevront de nombreux trophées pour cet exploit.

De plus, pour encourager ces athlètes, environ 500 raquetteurs des clubs de l'U.C.R.M. prendront Sainte-Agathe d'assaut, avec fanfare et corps de clairons. Nous sommes certains que les supporters des cyclistes viendront aussi en grand nombre. Les entrées sont libres.

EN ATTENDANT LA VERTE

J.G.D.

Le goût d'huile dans notre eau la semaine dernière provenait d'une fuite dans un réservoir d'huile à chauffage à l'Hôtel Chantecler de Sainte-Adèle. Heureusement que la fuite a été localisée et tout revenait dans l'ordre dès dimanche matin. Avec l'usine d'épuration des eaux ces inconvénients ne se produiront plus.

La partie de hockey dimanche après-midi entre les As de Québec et les Alouettes de Saint-Jérôme a été télévisée sur les ondes de Radio-Canada et apportait une très belle publicité pour Saint-Jérôme, car comme toujours, notre club a fait très belle figure sous l'habile propriétaire M. Claude Beaulieu et de l'instructeur Jacques Locas.

Le chef des services M. Roland Brunet rapporte pour le mois de novembre 1964, trois incendies dont les dommages s'élevaient à \$7,014.60, un incendie à l'extérieur rapportait à la ville \$400.00. Les accidents de la circulation sont au nombre de 93. Les amendes pour infractions aux règlements de la circulation ont rapporté \$635.50. Les compteurs de stationnement rapportaient \$1,261.50. Le marché rapportait \$480.00. Le juge municipal a entendu 21 causes. Pour le mois de décembre, il y a eu cinq incendies dans la cité et quatre à l'extérieur rapportant à la cité \$1,750.00. Les accidents de la circulation se sont élevés à 149 dont un mortel. Les amendes payées se chiffrent à \$600.75, tandis que les parcmètres rapportaient \$1,482.50. Le marché rapportait \$305.15.

Tél. GE. 2-9707

BETON PREPARE
UNE INDUSTRIE DE ST-JEROME
977 RUE LABELLE
Marcel Lalonde
gerant general

C'était évident que le candidat "Fantoche" à l'élection de lundi dernier dans Terrebonne perde son dépôt. Il n'avait pas un seul représentant dans les polls.

La Cité aura son char allégorique pour le grand défilé de l'ouverture du Carnaval de Saint-Jérôme. Un montant de \$200.00 a été voté pour l'érection de ce char.

Après les explications fournies par les représentants de l'Association des courtiers d'assurances de Saint-Jérôme, la police d'assurance sera maintenue pour l'aréna, ainsi que les différences de primes pour les années 1964 et 1965 soient versées à la compagnie, laquelle prime représente une somme de \$4,432.34.

L'acheteur municipal M. Marc Campeau a été autorisé d'acheter cinq drapeaux canadiens de 12 pieds de longueur au prix de \$21.25 chacun.

Ste-Thérèse St-Jérôme
CONTRACTEUR GENERAL
H. J. O'CONNELL Limited

M. DENIS HARDY...

(suite de la première page)

croix à la suite des noms des deux candidats.

Monsieur Lucien Dulude, bien qu'il n'ait fait aucune campagne électorale, a tout de même recueilli 1,500 votes, ce qui peut sembler une surprise. Il ne faut cependant pas s'en surprendre, car il y avait dans le comté 330 bureaux de scrutin ; Dulude aurait-il pris que trois ou quatre votes en moyenne par bureau de votation, il aurait tout de même additionné quelque douze cents votes. Dans nombre de bureaux de scrutin il n'a pris aucun vote, mais dans d'autres il a additionné jusqu'à 10, 12 et 15 votes, soit parce que les électeurs ne voulaient d'aucune façon voter libéral, soit par ignorance, soit pour toute autre raison mal définie.

Le vote a été faible, très faible. Un peu plus de 35 pour cent si nos estimations sont justes. Nous le saurons définitivement à la suite du décompte officiel. Bien des facteurs sont entrés en ligne de compte : le côté peu passionnant de la lutte, l'assurance que le candidat libéral se-

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES

SERVICE
Garde-Moteur
DE QUALITÉ

EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

★ Mises au point
★ Peinture et débossage
Service rapide
Tél.: GE. 8-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre
AUTOMOBILES LTD.

962, RUE LABELLE ST-JEROME, P.Q.

PROPOS FÉMININS

par Georgette Dumnigan



Si cela n'avait été des intrépides Vikings, les cuisines norvégienne, suédoise et danoise d'aujourd'hui ne seraient certes pas aussi savoureuses. Ces vaillants marins ont bourlingué au large de la côte européenne, il y a de cela plus de mille ans, et ont trimbalé leurs bateaux de rivière en rivière tout le long d'une voie de terre partant de la Scandinavie jusqu'aux lointains marchés à épices de Constantinople. Parmi les trésors qu'ils en rapportèrent se trouvait une épice venant des Indes et qui depuis est restée dans la cuisine traditionnelle de la Scandinavie. Cette épice, c'est la Cardamome.

Les petites graines noires et aromatiques qu'ils découvrirent à l'intérieur de l'écale de la cardamome exercèrent un attrait particulier sur ces écumeurs de mer. Il y a plusieurs siècles donc, la cardamome était employée dans les gâteaux de festivités des anciens Vikings et on en parlait, dit-on, dans les poèmes épiques et odes des pays nordiques. Un fait assez curieux cependant, c'est que la cardamome n'a pas gagné la même popularité dans les contrées séparant la Scandinavie de son pays d'origine, l'Inde. La cuisinière suédoise moderne, tout comme ses aïeules d'il y a cent, deux cents ou trois cents ans, conserve toujours son attachement à la cardamome.

Cette épice, de la même famille que le gingembre, confère à une foule de mets une saveur agréable et subtile. Comme vous le constaterez par les recettes qui suivent, le goût délicat de la cardamome se prête très bien aux gâteaux, biscuits, pains de fantaisie, brioches et gaufres.

La cardamome étant un aromate puissant, un tout petit peu suffit, mais encore faut-il l'employer ce peu. Ajoutez, par exemple, $\frac{1}{4}$ de c. à thé de cardamome au sucre entrant dans votre recette de tarte aux pommes. Ne jetez surtout pas les pelures; elles peuvent être bouillies pour en faire un excellent "jus" de pommes, auquel on ajoutera une pincée de cardamome et un peu de sucre.

Le sucre à la cardamome fait une très bonne diversion au sucre à la cannelle. Mélangez bien $\frac{1}{2}$ tasse de sucre à glacer et $\frac{1}{4}$ de c. à thé de cardamome, ou encore pulvérisiez au "blender" électrique $\frac{1}{2}$ tasse de sucre granulé et les graines de 2 capsules de cardamome. Cela prend environ $\frac{1}{2}$ minute à vitesse maximum pour obtenir ce sucre agréablement parfumé. Saupoudrez-en sur les pommes cuites au four, sur les beignes, et employez-le chaque fois que vous êtes en quête d'une saveur délicieusement différente.

"FYRSTEKAKE" ou GATEAU ROYAL

- | | |
|---|------------------------------------|
| 2 $\frac{1}{4}$ tasses de farine tout-usage tamisée | 1 margarine |
| 2 c. à thé de poudre à pâte "double-action" | 1 jaune d'oeuf |
| $\frac{3}{4}$ de tasse de sucre | 2 c. à table de lait |
| $\frac{3}{4}$ de tasse de beurre ou de | Garniture aux Amandes et Cardamome |

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sucre dans un bol. Ajouter le beurre (ou la margarine) et mélanger à l'aide de 2 couteaux jusqu'à consistance granuleuse. Battre le jaune d'oeuf dans le lait et incorporer au mélange. Bien brasser. Prendre les $\frac{2}{3}$ de la pâte et l'abaisser en un rectangle de $\frac{1}{4}$ de pouce d'épaisseur, pour couvrir le fond d'un moule de 13" x 9" x 2". Recouvrir de la garniture aux amandes et à la cardamome (recette suivante). Rouler le reste de la pâte de manière à former un rectangle de $\frac{1}{4}$ de pouce d'épaisseur. Couper en lanières de $\frac{1}{2}$ pouce de largeur à l'aide d'un coupe-pâte. Entrecroiser les bandes de pâte sur la garniture de façon à former des losanges. Cuire à feu lent (300° F) 45 minutes. Refroidir et couper en rectangles de 1" x 2".

GARNITURE AUX AMANDES et à la cardamome

- | | |
|--|--|
| 1 $\frac{1}{4}$ tasse d'amandes non-blanchies | 1 moule |
| 1 $\frac{1}{4}$ tasse de sucre à glacer tamisé | $\frac{1}{2}$ c. à thé de cannelle mou-lue |
| $\frac{1}{2}$ c. à thé de cardamome | 1 blanc d'oeuf |
| | 6 c. à table d'eau |
- Passer les amandes au hache-viande, en utilisant la lame fine, ou au "blender" électrique. Mélanger le sucre, les épices le blanc d'oeuf et l'eau, jusqu'à ce que bien lié.

RENDREMENT : 54 rectangles de 1" x 2".

"SOSTERKAKE" ou Gâteau Bonne Soeur

- | | |
|--|---|
| 1 enveloppe de levure sèche active | 1 c. à thé de cardamome mou-lue |
| 4 c. à table de sucre | 1 tasse de beurre fondu (ou margarine) |
| $\frac{1}{4}$ de tasse d'eau tiède | 4 $\frac{1}{2}$ tasses de farine tout-usage tamisée |
| $\frac{1}{4}$ de tasse de lait échaudé | |
| 3 oeufs, battus | |
| 1 c. à thé de sel | |

Fondre la levure dans l'eau chaude sucrée. Laisser reposer 10 minutes. Chauffer le lait, laisser tiédir et y ajouter la levure. Ajouter ensuite les oeufs, le sel, la cardamome et le beurre (ou la margarine). Bien mélanger. Incorporer graduellement la farine. Battre jusqu'à consistance spongieuse. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud (80 à 85° F) jusqu'au double du volume, soit environ 45 minutes. Battre la pâte de nouveau. Déposer dans un moule à gâteau rond de 8 po. de diamètre sur 3 po. de profondeur (préalablement beurré). (Un moule tubulaire de 8 po. est parfait pour cette recette). Laisser lever dans une pièce chaude jusqu'au double du volume, c.à.d. à peu près 45 minutes. Cuire au four préchauffé à 350° F. pendant 50 minutes, ou jusqu'à ce que bien doré.

RENDREMENT : 1 gâteau de 8 po. de diamètre.

PATRON VOGUE



VOGUE 6342

Grandeurs 10-18 \$1.65

La saison du carnaval est certainement la saison des réunions mondaines dans tous les milieux. Vogue vous suggère cette toilette idéale pour toutes réceptions : robe ajustée, sans manches, avec coutures croissantes marquant bien la taille haute au devant. La ceinture partant de la couture des côtés s'attache à l'arrière. L'encolure est haute sur le devant et se prolonge en un large décolleté en V dans le dos. Le patron offre aussi un gilet à manches trois-quarts de style "kimono", s'attachant sur le devant, avec une boucle à la hauteur de l'empicement. Ce patron est en vente à la Lingerie Poirier, au magasin Gosse-lin et à la Maison Thérèse Grenier de St-Jérôme.

Les Fantasticks au Ciné-Théâtre

C'est le 21 janvier que le Ciné-Théâtre de Sainte-Thérèse offrira à ses abonnés, une version française par Eloi de Grandmont, de la célèbre comédie musicale américaine, les "Fantasticks".

Dans une mise en scène de Jean Gascon et des décors de Mark Neagin, le T.N.M. présentera cette histoire d'amour vieille comme le monde, où deux américains font une sorte de Roméo et Juliette à l'envers.

Les auteurs, Tom Jones et Harvey Schmidt écrivirent d'abord une version réduite des "Fantasticks", mais le producteur Lore Noto après l'avoir vue, leur commanda un spectacle complet.

Ce spectacle allait devenir un événement international dans le monde de la comédie musicale.

Nous retrouverons dans la distribution : Margot Campbell, Gabriel Gascon, Yvon Deschamps, Edgar Fruittier, Jean-Pierre Compain, Léo Hlal, Victor Désy et Jacques Kasma.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer ! Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la réceptionniste du séminaire de Sainte-Thérèse à 823-3695.

Cours de culture physique pour tous les jérômiens...

La population jérômiennne, tant féminine que masculine, est fortement invitée à participer aux cours de culture physique qui seront donnés à l'Ecole Mgr Frenette à partir du 4 février prochain.

Ces cours seront donnés par M. Barkanyee, diplômé en éducation physique.

Tous les hommes ainsi que les femmes, exception faite des femmes enceintes, peuvent participer à ces cours de culture physique.

L'horaire de ces cours est cédulé comme suit :

de 7 h. 30 à 8 h. 30 pour les dames.
de 8 h. 30 à 9 h. 30 pour les hommes.

BIENVENUE A TOUS !

Pierre HURTUBISE, directeur,
Service de la Récréation.

SKI & CARNAVAL...



Repondant à l'invitation de M. Georges Aubry, le Club Epervier a accepté de prendre une part active au Carnaval de St-Jérôme. Comme l'indique le programme du Carnaval, une exhibition de ski aura lieu au Sommet Parent à 1.15 hre p.m., samedi le 23 JANVIER et à la même occasion, il y aura compétition pour les écoliers à 1.30 hre p.m. (N.B. : les inscriptions seront acceptées au Chalet de midi quarante-cinq à une heure quinze) ... La soirée du jeudi 28 janvier est réservée aux adultes. Les participants à la compétition devront s'inscrire au Chalet à 7.00 hres p.m. et tous ceux qui désirent assister à une exhibition par nos instructeurs et moniteurs sont invités à se rendre au Sommet Parent à cette occasion.

Notre aimable Duchesse, Mlle Dorothee Gagnon, représente d'une manière digne et charmante les skieurs de St-Jérôme et ceux-ci ainsi que tous les sportifs sont invités à voter en sa faveur, pour le titre de REINE DU CARNAVAL... Le président du Club, Camille Boivin, est très heureux du résultat à date, de la vente de la cigarette du Carnaval; il nous fait plaisir de communiquer ici ses remerciements à tous ceux qui ont si bien accueilli les Eperviers et merci aussi aux membres qui ont si gentiment coopéré. L'école qui a débuté le 19 se continuera pendant quelques semaines et nous nous permettons de rappeler aux intéressés que les instructeurs sont à la disposition des adultes à compter de 8.00 hres p.m., le mardi, et que les écoliers sont invités à des cours gratuits à 7.00 hres p.m. le mercredi.

Participez au CARNAVAL DE ST-JEROME... le programme vous renseigne sur les événements de chaque jour et sur la manière de contribuer à l'élection de la REINE... Hommage et... succès à notre Duchesse Epervier, Mlle Dorothee Gagnon.

(Santé et Bien-Etre)

(Dr P.E. Cloutier)

CORPS ÉTRANGERS ET VACCINS

CORPS ÉTRANGERS ET VAC

Le corps humain est organisé pour s'adapter au milieu qui l'entoure : climat, chaleur, froid, nourriture, attaques microbiennes, radiations solaires, humidité, sécheresse de l'air, etc. Par un mécanisme très compliqué le corps se débarrasse des éléments nuisibles et converse les facteurs utiles à l'existence.

L'adaptation de l'être humain s'étend aussi aux corps étrangers, en ce sens qu'ils sont éliminés automatiquement. Lorsqu'il nous arrive de nous planter une écharde dans la peau, même si l'on ne fait rien pour l'enlever, la particule s'éliminera d'elle-même avec le temps.

Il y a une variété de corps étrangers. L'organisme s'en débarrasse d'autant plus rapidement qu'ils sont plus nuisibles à la santé. Une eau contaminée par le microbe — qui est le corps étranger — de la typhoïde entraîne évidemment une diarrhée plus violente qu'une simple coupure. L'alcool, pour nous servir d'un autre exemple, est également un corps étranger. Et je sais qu'une importante partie de la population est loin de l'avoir en horreur.

Beaucoup de microbes sont des corps étrangers pour l'être humain, qui travaille normalement à s'en débarrasser. Un furoncle, par exemple, est le résultat d'une introduction dans la peau (précisément dans les follicules pileux) de microbes appelés staphylocoques. La peau s'en débarrassera par un procédé compliqué d'apparence mécanique. Une bataille s'engage entre notre pouvoir de défense et ces corps étrangers. Il y a des morts de part et d'autre. Les résidus de cette lutte gigantesque (microbes, cellules détruites, microbes désintégrés, etc.) sont ensuite évacués de l'organisme : c'est le pus.

Les microbes ont ceci de particulier qu'ils provoquent, lors de cette lutte, une réaction de l'organisme, qui crée et conserve chez lui des éléments anticorpiens, ou anticorps, destinés à combattre plus tard la même espèce de microbes. C'est ce qu'on appelle l'immunité. Les vaccins, préparés avec des microbes morts ou vivants atténués, déclenchent dans l'orga-

MARIAGE A ST-ANTOINE



M. et Mme Jean-Charles Richard (Diane Martin), dont le mariage a été célébré dernièrement en l'église Saint-Antoine des Laurentides. A gauche M. Gérard Martin et à droite M. Jean-Paul Richard.

INFORMATIONS LAROUSSE

Les trahisons de l'orthographe

Tout le monde s'accorde pour trouver notre orthographe compliquée, souvent absurde, parfois ambiguë et même spéciale. Tout le monde est d'accord pour penser qu'il faudra : porter remède aux aberrations que nous ont léguées les scribes pusillanimes du IXème siècle et les gracieux parchemins de l'as-casse du XVème. Mais dès que quelqu'un s'avise de vouloir porter une main sacrilège sur cet héritage empoisonné, des clameurs s'élèvent de tous côtés.

Pourtant, écrire un mot c'est indiquer à celui qui le lira comment il doit reproduire les sons qui ont été figurés à l'aide des signes phonétiques qu'on appelle les lettres. L'orthographe française manque à cette mission. On dit amer et armer, jadis et radis, hamac et estomac, ville et

ville, Adam et macadam, on dit phénix, crucifix et dix... Que penserait-on d'un compositeur qui insérerait sur la portée un ré pour indiquer à l'exécuteur qu'il doit jouer tantôt, un ré, tantôt, un sol ou un fa ? La graphie qu'on n'est pas moins trompeuse. Elle induit à prononcer argher et aighiser pour arguer ou aiguiser, fautes fatales, donc courantes. Comment un étranger qui apprend à lire le français peut-il deviner la différence de prononciation entre aiguille et anguille ? L'usage seul peut le lui apprendre.

Le problème est inextricable et à peu près insoluble. Sans chercher à le résoudre, on peut en examiner quelques éléments et étudier quelques anomalies qui contribuent à favoriser le glissement du français vers des prononciations coupables. Car aujourd'hui où tout le monde, ou à peu près, sait lire, le bon usage ne se transmet plus, comme autrefois, par tradition orale, ce qui lui assurait une certaine stabilité, mais est dégradé par les interprétations personnelles de chaque lecteur. Ces interprétations, répandues par la radio, et la télévision, sèment alors le doute dans l'esprit de l'auditeur, qui ne sait plus finalement où il en est.

(Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse Editeur.)

N.D.G. à St-Jérôme mercredi le 27 janvier

C'est maintenant officiel, M. Sam Pollock nous a confirmé hier la venue du club N.D.G. de la Ligue métropolitaine à Saint-Jérôme à l'occasion du carnaval d'hiver de la Reine du Nord.

Les équipes Nationale, Lachine et Rosemont, qui avaient auparavant refusé de rencontrer nos formidables Alouettes et les nombreux partisans de nos

porte-couleurs, pourront d'eux-mêmes évaluer la différence de calibre entre les deux circuits juniors. Le club N.D.C., champion provincial junior l'an dernier, montre des dents depuis quelques temps et nul doute que ses joueurs feront l'impossible pour relever le prestige de leur ligue. Tant qu'au Saint-Jérôme, (suite à la page 6)

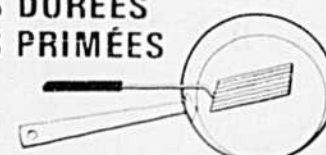
Robin Hood

EN COLLABORATION AVEC LE "SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE"

PRÉSENTE UN

Grand Concours Culinaire

CRÊPES DORÉES
CRÊPES PRIMÉES



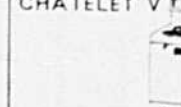
PREMIER GRAND PRIX

VALIANT 1965



de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, radio, etc.

CHÂTELET V



cuisinière automatique de marque Bélanger, 30", fenêtre perçable, etc.

BONI DE \$500.



offert au Cercle, Association ou École dont fait partie la gagnante.

10 PRIX DE CONSOLATION



malaxeurs électriques de marque Samson-Dominion, modèle no 1926.

Trois finalistes, choisis par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, à exécuter leur recette de crêpes au Salon National de l'Agriculture, le mardi 16 février 1965. Les 2e et 3e prix comprendront une cuisinière Châtelet V de Bélanger, un malaxeur électrique Samson-Dominion et un Boni de \$100.00 offert au Cercle, Association ou École. Le concours se termine le samedi 30 janvier 1965.

Formule de Participation

CONCOURS - CRÊPES DORÉES - CRÊPES PRIMÉES - CASE POSTALE 1005 - MONTRÉAL 16, QUÉ.

Croquer ma recette de crêpes, ainsi qu'un certificat de garantie de Farine Robin Hood Pré-tamisée ou Instantanée.

NOM _____ ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

(Vous trouverez le règlement officiel, des informations détaillées et des formules de participation chez votre épicerie.)

POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS
CONVENTIONS — MARIAGES
FAITES APPEL AUX EXPERTS DES

Restaurants **SAINTE-ROSE**
Livraison rapide



par toute la ville

LE CHOIX DES GOURMETS

Ste-Rose, 25 boul. Labelle
Tél. 625-1971
St-Jérôme, 272 St-Georges
Tél. OE. 8-4106

Ste-Adèle-en-Bas, boul.
Ste-Adèle, Tél. CA. 9-4991
Joliette, 373 rue Notre-Dame
Tél. PL. 3-5626

Venez manger
dans un décor
pittoresque

Visitez notre
nouveau
"MARINE LOUNGE"
à Ste-Rose

Pour vos
PETITES ANNONCES
servez-vous de
L'AVENIR DU NORD
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme
TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

JEUNES HOMMES DEMANDES
On demande des jeunes hommes (16 ans et plus) pour livraison de cirque. S'adresser à 290-A St-Georges. Tél. GE. 2-9413.

A VENDRE
Petit camion de livraison "panel Thame" 60 à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à Tél. GE. 8-3543.

JITO DEMANDE UN BON VENDEUR POUR ST-JEROME
Vendez produits de toilette, culinaire, médicinaux, domestiques, 45% commission — opportunité splendide de réaliser jusqu'à \$85.00 par semaine. Spéciaux économiques \$25.00 requis. JITO, Dept. M, 5130 St-Hubert, Montréal.
6-13-20-27-3

AGENTS DEMANDES
Hommes ambitieux et agressifs, réalisateurs de \$100. à \$150. par semaine. Vendez 250 nécessités domestiques dans St-Jérôme, St-Sauveur, Piedmont, Ste-Adèle, Généreuse commission. CATALOGUE ILLUSTRÉ & ÉCHANTILLONS "GRATIS" sur demande. FAMILIX, 1600 Dorchester, Montréal, Qué.
13-20-27

A VENDRE
Restaurant "SNACK-BAR" ou à échanger. Bon revenu. Ouest de Montréal. Pour information signalez
Montréal 769-0093

VENDEUSES DEMANDES
Femmes avec automobile pour visiter chaque mois les clients établis de "STUDIO GISEL COSMETICS" dans et aux alentours de St-Jérôme, faisant les livraisons nécessaires, etc. Trois à quatre heures par jour. Ce travail rapportera jusqu'à \$5.00 l'heure. Écrivez à :
STUDIO GISEL COSMETICS
Dept. VA 028
840 ave. Laffleur
Montréal 32, P.Q.
6-13-20

A LOUER
Logement trois pièces, meublé et chauffé, eau chaude à l'année avec douche. Prix \$15.00 par semaine s'adresser 61, rue Gagnon, Ile d'Orléans, St-Jérôme.
20-27 P

DEVENEZ DONNEUR DE SANG!

Cartes Professionnelles

DUHAIME, AUDY et ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
300, rue Longpré - Saint-Jérôme - GE. 8-4125

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
255 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900
Rts, 320 rue Ste-Paul — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

LEO CADIEUX, M.P.
BUREAU: 295, RUE STE-GEORGES
SAINT-JEROME
TEL.: GE. 8-1350

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE
536 rue Parent
Suite 55
Tél.: Bureau: GE 8-2844
Résidence: GE 8-1861
ST-JEROME

LEGAULT & PAQUIN
AVOCATS & PROCUREURS
597, RUE PRINCIPALE,
LACIUTE, P.Q.
GUY LEGAULT, C.R.
JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A., LL.L.

Résidence: SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. "Albot 3-7356
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis
Montréal
Tél. CR. 6-2692

Brosseau et Dussault
Comptables
Tél. GE. 8-1201
336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)
PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité
ANDRÉ L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
235, ave Parent
SAINT-JEROME
Tél.: GE. 2-9733

Salon de quilles Lafontaine

Quilleuses professionnelles le 23 janvier

Une rencontre hors-concours assez inusitée sera présentée samedi après-midi au Salon de quilles Lafontaine de St-Jérôme. En effet, une équipe formée de cinq femmes, toutes des quilleuses professionnelles et membres de la W.A.B.C. (Women American Bowling Congress), sera opposée à une équipe masculine formée de cinq très bons quilleurs membres de l'A.B.C. Cette rencontre est décalée pour 2 heures sur les allées 31 et 32 du magnifique salon de quilles Lafontaine. Les quilleuses sont Mlles Gisèle Tremblay, Jeanne Côté, Carmen Lavigne, Mary Slonosky et Mme Jeannette Godon est la capitaine du club. Pour les hommes, Jean-Paul Lauzon, Marc Berger, Victor Di Maurizio et le capitaine Adrien Therrien feront équipe.

Le premier match entre ces deux clubs a été présenté il y a deux semaines à Montréal et les hommes ont remporté la victoire par seulement 60 quilles.

Donc, un match très intéressant en perspective à ne pas manquer, samedi à 2.00 heures, au Salon de quilles Lafontaine.

Ligue de quilles "Les Etoiles" Salon Lafontaine

Station de Service Tessier gagne

Lors du programme régulier de la ligue de quilles "Les Etoiles" samedi dernier au salon de quilles Lafontaine, le club de Tessier Station de service a remporté une importante victoire de 7 à 0 sur le club de Lucien A. Foisy, pour s'approcher à seulement un point de la 2e place détenue par la Bijouterie Labelle. Gaston Forget avec un triple de 556, dont un 212 et Yvon Bouchard avec un triple de 524, incluant un 218, ont été les grandes vedettes des gagnants, tandis que Tac Desjardins, avec des simples de 202, 157 et 211 pour un gros 570 et Florent St-Michel avec 214 et 568, ont largement brillé dans la défaite du Lucien A. Foisy.

Hajaly & Frères 7
Bijouterie Labelle 0

Jean Desjardins domine les triples avec 595, tandis que Gustave Richer a un simple de 232 à son crédit.

J.-M. Guay.

VERIFICATEUR
Assurance-Chômage
\$5,103 - \$5,820

Service national de placement. Commission d'assurance-chômage MONT-LAURIER, (P.Q.)

Un certain nombre d'années d'expérience en comptabilité ou en vérification; il faut savoir le français et l'anglais.

On se procure les précisions relatives aux conditions de résidence et aux qualités à réunir, ainsi que les formules de demande au bureau de poste et au Service national de placement.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-0-513.

Retraite - fermée

A la Villa Notre-Dame Ste-Agathe des Monts, aura lieu :

Retraite du vendredi 22 au dimanche 24 janvier. Prédicateur le Rév. Père J. Laramée, s. j.

Organisatrice St-Jérôme :

Mlle Lise Giroux,
tél. : GE.3-3669

Prière de s'inscrire à l'avance.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CAHIETTES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 Avenue Delormier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "Soumission pour nouvelle division au sous-sol, Edifice Fédéral, St-Jérôme, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mercredi, 10 février 1965.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Gérant de District Gestion des Immeubles, 1631 Avenue Delormier, Montréal, P.Q., et on peut les consulter au bureau de poste de St-Jérôme, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées "Soumission pour le Ministère et l'Etat" en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret,
Gérant de Bureau.

Ligue de quilles Commerciale Ten Pins Salon Lafontaine

Victoire du René Bédard Tapis

Le club de René Bédard Tapis semble vouloir s'imposer dans la deuxième partie de la cédule de la ligue de quilles Senior "Ten Pins", ayant remporté deux victoires de 4 à 0 depuis le début de 1965. Cette semaine, la victime de Bédard Tapis a été le club de Papineau Transport. Yvan Therrien 558 et François Prévost 544 ont été les vedettes des gagnants, tandis que Georges Riel a le plus brillé pour les perdants.

Roland Lachance Cont. 3
DESJARDINS B.P. 1

Le club de Roland Lachance a conservé seul la 4e position, en disposant du club de Desjardins B.P. au compte de 3 à 1, alors que Guy St-Pierre avec 558 et Robert Lascelles avec 518 ont dirigé l'attaque des gagnants et Marcel Guay, avec 541, a permis un point au club de Desjardins B.P. qui est ainsi tombé en 5e place.

HOTEL PIGALLE 4
Léo Boivin huile à chauffage 0
Le club de l'Hôtel Pigalle.

détenteur de la première position, a roulé un triple d'équipe de 2568 pour écraser le club de Léo Boivin huile à chauffage par le compte de 4 à 0 et près de 400 quilles. Tous les joueurs ont brillé pour l'Hôtel Pigalle: Gérard Lalonde 553 Jean-Marc Boivin 522, Aurèle Lamoureux 514, Lucien Piché 494 et Lionel Delorme 484. Léo Boivin avec 521 fut le meilleur de son club. TAC MACHINE SHOP 3
SALLE ROSSIGNOL 1

Le duo Léonce Bélair (562) et Tac Desjardins (560) a conduit Tac Machine Shop à une importante victoire de 3 à 1 sur la Salle Rossignol. Gaston Pilote avec 522 et Fernand Carrière avec 518 ont donné un point au club de René Tourangeau.

Cette ligue groupe les meilleurs joueurs de grosses à St-Jérôme et, si vous venez assister aux matchs du mardi soir à 9.15 hres au salon de quilles Lafontaine, vous serez émerveillés du jeu de ces jérômiers.

J.-Marcel Guay.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITE DE SAINT-JEROME



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Octavien Tessier, Greffier, que le Conseil municipal de la Cité de St-Jérôme a, à sa session tenue le 11 janvier 1965, adopté le règlement No. C-367 des règlements de la Cité, décrétant l'imposition et prélèvement des taxes foncières pour l'année 1965.

Que ledit règlement a été approuvé par la Commission Municipale de Québec le 15 janvier 1965.

Que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné, où toute personne intéressée pourra en prendre communication.

Donné à Saint-Jérôme, ce dix-huitième jour de janvier mil neuf cent soixante-cinq.

LE GREFFIER

(signé) Oct. Tessier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE EN FAILLITE DIVISION DE FAILLITE NO. 18

NO 379

Dans l'affaire de

la Faillite de :

MAURICE SOUCY, contracteur-peintre, faisant affaires sous le nom de "Les Peintres Laurentides Enregistrées", 745-9ième rue, St-Antoine des Laurentides, Comté de Terrebonne, Province de Québec.

Avis est par les présentes donné que Maurice Soucy, contracteur-peintre, de 745 - 9ième rue, St-Antoine des Laurentides, Comté de Terrebonne, Province de Québec, a fait une cession le 11ième jour de janvier 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de janvier 1965 à 2.30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice de St-Jérôme, Comté de Terrebonne, Province de Québec.

Dated at St-Jérôme, ce 11ième jour de janvier 1965.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF TERREBONNE

SUPERIOR COURT IN BANKRUPTCY BANKRUPTCY DIVISION NO. 18

NO. 379

In the Matter of

the Bankruptcy of

Maurice Soucy, paint contractor, doing business under the name of "Les Peintres Laurentides Enregistrées", 745-9ième rue, of St. Antoine des Laurentides, Terrebonne Co., Prov. of Quebec

Take notice that Maurice Soucy, Paint Contractor, of 745 - 9ième rue, St. Antoine des Laurentides, Terrebonne Co., Province of Quebec, made an assignment on the 11th day of January 1965, and that the first meeting of creditors will be held on the 29th day of January 1965, at 2.30 o'clock P. M. at the office of the Official Receiver, at the Court House of St. Jerome, Terrebonne Co. Province of Quebec.

Dated at St. Jerome, this 11th day of January 1965.



Pourquoi attendre au printemps?

L'hiver est un temps propice.

Profitez-en, faites exécuter vos travaux d'intérieur.

La main-d'oeuvre spécialisée est en abondance.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE

Bureau National de Placement

380 RUE LABELLE

TEL. : GE. 2-4385

ST - JEROME

"Sans quitter mon fauteuil"

Quand vous faites vos affaires de banque par la poste vous épargnez du temps, vous évitez des déplacements et vous supprimez le problème qu'est devenu le stationnement. C'est là l'un des nombreux moyens que prennent les banques à charte pour simplifier et faciliter les relations avec la clientèle. Sans quitter votre fauteuil, vous avez à votre portée la plupart des services bancaires. Vous pouvez faire des dépôts, opérer des retraits, transférer des fonds ou effectuer à peu près n'importe quelle opération, y compris certains genres de prêt. On vous fournit les formules requises sans frais supplémentaires. Et que vous soyez chez vous ou en voyage, vous êtes assuré que tous vos ordres sont l'objet de la plus prompte attention.

LES BANQUES À CHARTRE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



**Souffrant d'une vilaine grippe
Roger repousse 36 rondelles.**

St-Jérôme cède devant Trois-Rivières mais se ressaisit contre Québec devant les caméras de la télévision.



Privé des services de Malette, Guénette et Hébert, le club de Jacques Locas se rendait à Trois-Rivières jeudi dernier pour rencontrer les Reds de l'endroit pour la dernière fois chez eux cette saison. C'est au compte final de 8-4 que les porte-couleurs des Alouettes Jr. ont dû céder la palme aux Reds de Trois-Rivières. Profitant des encouragements de leurs supporters et d'une mauvaise partie que connaissent les hommes de Jacques Locas les porte-couleurs des Rangers de New York dans la Junior "A" du Québec ont combiné leurs efforts pour triompher des Alouettes Jr. de St-Jérôme pour la première fois cette saison.

L'absence des trois universitaires des Alouettes Jr., Claude Guénette, Claude Hébert et Claude Malette, s'est fait sentir et le jeu de passe ne semblait pas fonctionner de la part des autres joueurs de l'équipe. Le pointage n'indique pas la tenue de la partie car jusqu'au milieu de la troisième période les chances étaient égales dans les deux camps soit 4-4. Les Reds de Trois-Rivières ont eu l'initiative du jeu pour la majorité du temps de la rencontre mais Roger Lalancette qui protégeait la forteresse des Alouettes Jr. a tenu le club dans la partie jusqu'au milieu de la troisième en frustrant quelques buts à l'adversaire. En dépit d'une vilaine grippe dont souffrait le numéro 1 des Alouettes Jr. ce soir là, il a été dans la lutte jusqu'à la fin. En dépit de nombreuses punitions imposées au club de St-Jérôme par l'officiel de la rencontre Gaston Barrette, résident

de Trois-Rivières, soit 12 aux protégés de Jacques Locas contre deux dans le camp des Reds, Jacques Locas qui est derrière le banc du St-Jérôme a été dans l'obligation d'apporter plusieurs changements à ses lignes régulières. Durant 38 minutes le club St-Jérôme a été puni dans cette partie.

SOMMAIRE DE LA JOUTE
Première Période
1 — St-Jérôme : Aubry 4:01
2 — St-Jérôme : Sarrazin 10:51
3 — St-Jérôme : Bernard 15:44
4 — St-Jérôme : Cormier 19:01

L'Hôtel Plouffe porte son avance à 9 points en tête

Tous les joueurs de la ligue de quilles les Couche-Tard semblaient heureux de reprendre la lutte après le long congé des Fêtes. Il va sans dire que tout le monde était un peu rouillé, mais l'enthousiasme n'a pas changé car s'il faut en juger par le "pep" qui régnait dimanche soir dernier, cette ligue fera sûrement la gloire de son président M. Paul Ouellette.

Pour ce qui est du jeu, les deux premiers clubs ont remporté des victoires. Les joueurs de l'Hôtel Plouffe en ont profité pour faire subir un échec de 7 à 0 aux représentants de M. Gilles Venne et ainsi augmenter leur avance au premier rang.

Le président M. Paul Ouellette a été la grande vedette de

ce triomphe bien secondé toutefois par ses coéquipiers M. Robert Chiasson, Réjeanne et Albert Prévost.
Dans le camp du club perdant, M. Louis Nadon a été merveilleux, mais ses efforts n'ont pas suffi pour que son club remporte la victoire.
Dans l'autre rencontre de la soirée Boivin Transport a eu le meilleur sur les "Tissus Monette", l'emportant 5 à 2.
Adélard Cyr, Lucien Gingras et Mme Agathe Légaré se sont partagés la vedette du triomphe.
Du côté des vaincus Messieurs Robert Binette et Gilles Danis ont brillé et ils méritent d'être soulignés car ce n'est sûrement pas de leur faute si leur équipe a perdu.
A la semaine prochaine donc.

M. L. GINGRAS.

Ligue de quilles Commerciale Salon Lafontaine

Défaite de La Salle Rossignol

Le club de Hajaly & Frères a fait un autre pas vers le

championnat de la ligue de quilles Commerciale de St-Jérôme

Le circuit de quilles professionnel Dow du Nord présentera sa première tranche samedi le 30 janvier au Salon de quilles Lafontaine de St-Jérôme. Tous les quilleurs des districts de Lachute, St-Jérôme et Ste-Agathe sont invités à prendre part à ce tournoi qui comme on le sait déterminera les deux joueurs qui représenteront le nord lors du grand tournoi des Maîtres à Montréal en juin prochain et où l'on distribuera quelques \$5,000.00 en bourse.

Tous les quilleurs intéressés sont priés de prendre note que les tournois du district du nord se joueront le 30 janvier à St-Jérôme, le 13 février à Ste-Agathe, le 20 mars à Lachute et le 10 avril à Ste-Thérèse. Pour avoir droit au tournoi des Maîtres régional un quilleur

en blanchissant le club de la salle Rossignol par le compte de 7 à 0 avec comme grande vedette le merveilleux Maurice Valois avec un triple de 588 soit des simples de 210 216 et 162 tandis que Réjean Paradis avec 531 dont un 239 et Richard Valiquette avec 492 ont aussi contribué largement à la victoire du club Hajaly & Frères. Pour le club de la Salle Rossignol Jacques Giroux fut le meilleur.

**Bijouterie Benoit Inc. 7
Studio Lachapelle 0**

Le club de la Bijouterie Benoit a rejoint le club de la Boucherie Lafontaine en 2ème place grâce à une victoire de 7 à 0 sur le club de Studio Lachapelle. Jacques Thomas avec 562 fut le meilleur des gagnants tandis que Jean Pierre Paradis a brillé dans la défaite.

**O'Keefe 5
Boucherie Lafontaine 2**
Avec un compte de 2125 contre 2123 le club O'Keefe de

doit avoir participé à au moins trois des cinq tournois en lice.

Le coût de chaque tournoi est de \$5.00 dont \$2.85 sont remis en bourse parmi les dix meilleurs de la journée. Le grand gagnant de la journée se mérite un minimum de \$100.00 et le trophée Dow du circuit professionnel. Plus il y aura de participants plus le montant de la bourse augmentera.

Informez-vous auprès de votre gérant de salle de quilles pour plus amples informations, ou encore au directeur du tournoi M. J. Marcel Guay, 1021, rue Fournier à St-Jérôme.

N'oubliez pas que lors du tournoi des Maîtres régional des 1er et 2 mai il y aura une bourse de \$500.00 garantie par le circuit de quilles professionnel Dow du Nord.

J. M. Guay.

Leonard Gratton a défait le club de Boucherie Lafontaine 5 à 2 pour s'approcher à seulement 3 points de la 2ème place. Maurice Richer et Léo Champigny furent les meilleurs de O'Keefe tandis que François Monette et Robert Cyr ont permis deux points à Boucherie Lafontaine.

Le classement des équipes est maintenant le suivant :

Hajaly & Frères 72
Boucherie Lafontaine 61
Bijouterie Benoit 61
O'Keefe 58
Photo Lachapelle 42
Salle Rossignol 21
Maurice Valois domine les moyennes avec 1623 suivi de Maurice Richer avec 16011.

Valois a un triple de 646 et Jean Louis Leduc un simple de 237. La commerciale de Jacques Desnoyers joue tous les mercredis soir à 9.00 h. p.m. au salon de quilles Lafontaine. Encouragez les commensales.

J. M. Guay.

**Joute télévisée au canal 2 :
Niekamp et Sarrazin, les deux plus beaux buts de la joute :**

ST-JÉRÔME DÉFAIT LES AS JR DE QUÉBEC 7-1



J. Niekamp un point de la ligne bleue.



R. Sarrazin, son 7ème point gagnant.

Les porte-couleurs des Alouettes Jr. de St-Jérôme ne se sont pas laisser intimider par les caméras de Radio-Canada pour avoir raison des As Jr. de la Vieille Capitale au pointage final de 7-1.

Claude Guénette des Alouettes

Jr. a ouvert le pointage dans cette partie à 16.08 de la première période et le numéro 8 Richard Sarrazin a augmenté cette avance de un point à 17.22 du premier Vingti. Le point de l'ailler droit Richard Sarrazin est le point qui a donné la victoire aux Alouettes Jr. et ce

point a été de toute beauté. Après avoir enlevé la rondelle à l'adversaire au centre de la patinoire, Richard a déjoué les deux joueurs d'arrière garde pour parvenir seul devant Ronald Gilbert qui protégeait la forteresse des As Jr. de Québec et loger la rondelle derrière lui. Claude Guénette s'est également signalé dans cette rencontre pour trouver le fond du filet à deux reprises dans cette joute. Le commentateur sportif de cette joute, nul autre que Jean-Maurice Bailly, n'a pas manqué de faire l'éloge du club St-Jérôme et d'une façon particulière des joueurs Hébert, Guénette Niekamp et de toute l'équipe en général. Gerald Paquette qui formait un trio avec Hébert et Lauzon y est allé d'un point et d'une passe.

La partie St-Jérôme-Québec offerte sur le petit écran de télévision dimanche dernier a offert, aux téléspectateurs du jeu où la rudesse n'avait pas sa place. Le pilote Jacques Locas était très satisfait du rendement de ses joueurs qui occupent toujours la première position du classement.

SOMMAIRE DE LA JOUTE

Première Période
1 — St-Jérôme : C. Guénette 16.08
Bernard, Niekamp
2 — St-Jérôme : R. Sarrazin 17.22
Punitions : Adair 10.48, Dion 14.57.
Deuxième Période
3 — St-Jérôme : G. Paquette 2.18
Lauzon, Hébert
4 — St-Jérôme : C. Hébert 13.18
Paquette, Desjardins
5 — St-Jérôme : C. Guénette 14.49
Carrier, Bernard
Punitions : Paquette 7.31, St-Laurent 10.10, Pelletier 13.51, Gilbert 16.34, Bernard 17.25.
Troisième Période
6 — Québec : P. Gagné 2.05
Renaud, Robinson
7 — St-Jérôme : R. Carrier 12.26
Roy, Bernard
8 — St-Jérôme : J. Niekamp 14.55
Desjardins, Lauzon
Punitions : Gagné 7.48, Desjardins 8.41, Niekamp 9.53, Carrier 13.10, Labrecque 14.26.

N.D.G. A...

(suite de la page 4)
MM. Claude Beaulieu et Jacques Locas sont confiants que leur équipe écrasera son adversaire, et ceci afin de satisfaire les incrédules qui prétendent que la Métro est aussi puissante que la Ligue Junior A provinciale.

De plus, lors de cette soirée à l'aréna, les Jérômiens verront à l'oeuvre le club C.J.M.S. tout-étoiles pee-wee (9 à 12 ans) qui rencontreront le Saint-

Jérôme de la même catégorie. Ces deux équipes ont annulé, lors d'un match précédent à Montréal et la rencontre de mercredi prochain promet d'être des plus mouvementées.

Le club de patinage de fantaisie de Saint-Jérôme sera aussi de la partie en offrant au public une courte exhibition de patinage de fantaisie.

Qu'on se le dise, mercredi, le 27 janvier, à compter de 7 heures p.m., de l'action pour tous les goûts.

Lucien Foisy,
votre distributeur Molson,
a le grand plaisir
d'inviter la population
de la région
à participer au
Carnaval



dans le
temps du
Carnaval,
ça c'est
une bière!



SKI
au Chantecler



ELTON IRWIN

BIENVENUE A TOUS

SKI : Un jour complet
Tous les monte-pentes,
buffet le midi \$5.00
\$6.00 les samedis
et dimanches.

MONTÉ-PENTES :
Journée complète : \$3.50
Demi-journée : \$2.50

APRÈS LE SKI, ON S'AMUSE
Tous les samedis et dimanches,
de 4 à 6 heures, à la Salle
Québec, en compagnie de Georges Versty.

DANSE TOUS LES SOIRS
Avec Marcel Day et Larry Moore, Yolande Guérard y chantera aussi les mercredis et samedis à 10 heures.



Chantecler
Pour renseignements,
réservations, téléphoner :
Sainte-Adèle : C.A. 3-3555,
Montréal : 861-2256

Le coupé Parisienne Custom Sport

La PONTIAC 65 Nouvelle version... nouvelle réussite

La Pontiac de cette année est d'une séduisante nouveauté, et plus luxueuse que jamais. Cette voiture pourtant déjà si parfaitement réussie s'est surpassée d'une façon magistrale dans sa version 65: nouvelles lignes élégantes, silhouette allongée et surbaissée, grille de radiateur imposante. Mais la réussite de la Pontiac 65 ne tient pas seulement à son aspect, car elle s'est également surpassée en facilité de

manoeuvre, douceur de roulement, spaciosité et confort. Un nouveau châssis-cadre de grande résistance, une voie plus large, de nouveaux mécanismes de suspension et de direction, tels sont quelques-uns des éléments qui font de cette Pontiac la plus admirable qu'on ait jamais construite. La nouvelle Pontiac version 65 est vraiment une nouvelle réussite!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La décapotable Parisienne Custom Sport



Ne manquez pas les émissions télévisées "Rue de l'Anse" et "Cinéma de Paris" dont l'heure et le canal figurent au programme local. #5555

Voyez votre concessionnaire autorisé Pontiac, à St-Jérôme

LORRAIN AUTO LTÉE

813, rue Saint-Georges

GE. 8-3521

Saint-Jérôme